The University of Osaka
Institutional Knowledge Archive

Title	カルテシアーナ　第12号　仏文要旨
Author(s)	
Citation	カルテシアーナ. 1994, 12, p. 25-29
Version Type	VoR
URL	https://doi.org/10.18910/66956
rights	
Note	

The University of Osaka Institutional Knowledge Archive : OUKA

https://ir.library.osaka-u.ac.jp/

The University of Osaka

RÉSUMÉS

La durée et le corps chez Bergson

Kenji KATO

Selon Bergson, 《ma durée》 est l'existence la plus assurée et la mieux connaissable. Par contre, il semble que la matière et le corps ne sont traités que négativement. De fait, il faut s'isoler du monde extérieur pour retrouver la durée.

Cependant, ils ne sont pas la simple négation de la durée. Bergson caractérise la matière de façon positive. D'après lui, elle n'est pas l'étendue qui se détache de ses qualités sensibles, mais elle existe telle que nous la percevons. Cette matière, envisagée dans son ensemble, est une espèce de conscience, quoique neutralisée et latente. Seulement, elle ne peut être que par sa solidarité avec 《ma durée》.

Or, nous trouvons sa solidarité dans la 《perception pure》. Cette perception, abstraction faite de l'affection et de la mémoire, est la perception où le sujet et l'objet coïncident partiellement. En ce sens, elle existe en droit plutôt qu'en fait. Pourtant elle n'est pas une simple construction de l'esprit, mais nous saisissons effectivement la réalité de la matière par l'acte de la perception pure. Cet acte est l'exercice de la double faculté que le corps possède, d'accomplir des actions et d'éprouver des affections. En un mot, la perception pure consiste dans cet acte du corps.

Toutefois ce corps n'est pas le corps perçu du dehors, en tant que conducteur des mouvements. Il est le corps connu du dedans par des affections, comme la réalité du mouvement volontaire est connue par sa sensation intérieure. Alors il constitue le présent de 《ma durée》. Ainsi, il apparaît nécessairement comme inséparable de 《ma durée》, quand elle apparaît.

Les 《forces》 de la morale dans *les deux sources* de Bergson

Naoki SUGIYAMA

Le premier chapitre des *deux sources* nous donne une description des 《forces》 qui constituent une communauté —— soit 《close》, soit 《ouverte》 ——, et qui font la condition de toute théorie intellectualiste de la morale. Autrement dit, la 《morale》 est ici prise, par Bergson, au sens le plus élémentaire, elle est ce qui maintient un accord fondamental entre les individus, dont chacun pourrait, *en droit,* s'enfermer dans la vie intérieure ou, pour employer un terme bergsonien, dans sa propre 《durée》. Or ce désaccord possible est, *en fait,* surmonté par les 《forces》 qui, en le modifiant dans sa profondeur même, conduisent le 《moi profond》 dans le courant de la vie sociale —— dans le 《nous》.

Ces forces se manifestent, d'après Bergson, sous les deux formes —— habitude et émotion. C'est pourquoi elles exercent, en échappant à l'instance neutralisante de l'intelligence, des actions directes sur ma volonté, et forment *en moi,* mais *à mon insu,* une sorte de 《consentement》 à la communauté, ce qui sépare précisément l'obligation morale de la simple violence ou de la coercition. Ainsi se constitue une dimension de 《nous》 dans laquelle les énoncés prescriptives peuvent passer pour obligatoires et universelles.

La première partie de notre article essaie d'expliciter, en suivant la critique bergsonienne de l'intellectualisme en morale, la préexistence de cette communauté par rapport à toute théorie qui prétend avoir un fondement de la morale entre ses mains. Ensuite nous dégageons des textes de Bergson sa théorie des 《forces》 inhérentes à la communauté fondamentale.

Les expériences mystiques et ses expressions dans la philosophie de Bergson

Yasushi TAKAHASHI

Selon Bergson, les paroles sont, par nature, un moyen pour désigner les choses extérieures et servent à l'action. La critique qu'il fait du langage est dirigée vers son usage pour la durée et les sentiments.

Il est clair que l'intuition mystique est un état qui dépasse la puissance du langage et, de plus, où l'opposition entre la langue et l'intérieur devient la plus extrémiste. Mais, pourtant, les mystiques écrivent ce dont ils font l'expérience.

Il y a des expériences originales et exceptionneles, qui veulent être exprimées. Quand elles le sont, elles revêtent soit des métaphores soit des paroles contradictoires. Si ces expressions prennent une forme extraordinaire, c'est parce qu'il n'y a pas dans la langue de mots pour les exprimer. Cela implique une difficulté dans l'interprétation, bien que Bergson dise, "quand le vrai mysticisme parle, il y a, au fond de la plupart des hommes, quelque chose qui fait imperceptiblement écho".

Dans les ouvrages de Bergson, on trouve plusieurs théories de l'interprétation qui dépendent des champs que chacun d'eux traite, et, parmi celles-ci, celle qui concerne les expériences mystiques est complètement différente des autres. Selon ces dernières, les expressions verbales indiquent au lecteur, au moins, le sens des états psychologiques ou des pensées de l'auteur. Par contre, la théorie de l'interprétation des expériences mystiques dit qu'elles ne le font pas, mais qu'à la place elles rallument ou transforment la foi religieuse du lecteur.

Le voyant, le visible et la visibilité

Masanori HIGASHI

Merleau-Ponty développe une 《ontologie par le corps》 dans *L'Œil et l'Esprit*. Le sujet oublie que le corps est lui-même visible quand celui-ci se rend voyant. La manière de penser qui règne la science moderne est la pensée survolée sans tenir compte du corps qui se trouve invisible.

En prenant la réflexivité du sensible en le corps, Merleau-Ponty appelle "Être" un système où le corps est au monde avant qu'il ne devienne voyant. L'évidence des choses s'ouvre au corps par la déhiscence du Être, c'est-à-dire la fission du corps d'avec le monde. Le sens étymologique de ce mot 《évidence》, c'est de 《se voir de loin》.

Ainsi est-il inévitable que le corps ait une sorte d'obscurité. Car le corps ne peut se voir lui-même de loin. Ne peut-on pas faire rayonner cette obscurité, puisqu'en principe on ne peut projeter la lumière sur son corps invisible?

Au fait, la chose qu'on voit dans le champ visuel se rend visible de soi par le rayonnement des choses visibles qu'on ne voit pas dans une visibilité totale. Des peintres cherchent ce rayonnement sous le nom de profondeur.

On a eu tort de croire que la "pensée au contact" ouvre l'évidence de l'existence du sujet. Dans le fait, remarquer l'indubitabilité de l'existence du sujet n'est-ce pas de faire éclaircir son corps par le rayonnement du visible?

Sur l'acte de la conscience intime du temps chez Husserl

Hiroshi IETAKA

La phénoménologie husserlienne de la conscience intime du temps, comme dit Heidegger, a approfondi la conception de l'intentionnalité de la conscience : Husserl a remis en question la distinction de l'acte intentionnel (appréhension) et de la hylé sensuelle (contenu d'appréhension). Depuis les *Recherches logiques*, Husserl avait affirmé que cette distinction était indispensable à la description de la corrélation intentionnelle. En examinant de plus près la raison pour laquelle Husserl a abandonné ce point de vue (acte - son contenu), on verra ce que signifie l'absoluté de la conscience.

La conscience n'est absolue ni parce qu'elle a une évidence absolue, ni parce qu'elle s'affirme inéluctablement dans sa constitution transcendantale. Elle est absolue parce qu'elle s'auto-constitue de soi en tant que fondement de toute constitution des phénomènes d'écoulement. D'où la nécessité de dépasser la psychologie descriptive qui, comme telle, ne peut avoir affaire qu'aux fondés.

Ici, apparaît le problème concernant la façon d'être de l'acte auto-constitutif de la conscience. Ce problème, Husserl l'a bien aperçu et essayé de résoudre en termes de l'impression originaire. Mais, parce qu'il a considéré cette impression comme conscience ultérieure, Husserl a tombé dans une régression à l'infini, c'est-à-dire, on se demandera si et comment cette impression est consciente. Le présent article essaie de réexaminer ce qu'est l'auto-constitution de l'acte de la conscience à partir du emboîtement qui est la façon d'être des rétentions.